



La diversité des ressources au service des actions

Alors que le budget 2015 avait régressé en charges et en produits générant un déficit de 206 k€, le budget 2016 est reparti sur le chemin de la croissance. Avec les produits qui augmentent de 1 616 k€ et, dans une moindre mesure, les charges à hauteur de 885 k€. Si en 2015 la baisse des produits légèrement supérieure à celle des charges expliquait le déficit, la croissance des produits en 2016 qui est moitié plus élevée que celle des charges, aboutit à un excédent conséquent de + 524 k€ pour l'exercice.

Cet excédent fait donc plus que contrebalancer les deux derniers exercices déficitaires (318 k€ de déficits cumulés entre 2014 et 2015).

Outre ce bon résultat, la LPO peut se satisfaire de la diversité de ses ressources qui a conforté les finances de l'association, tout en garantissant son indépendance. En effet, si la raison de cet excédent réside surtout dans une année exceptionnelle en matière de legs (+ 1 075 k€), d'autres soutiens privés contribuent à cette embellie avec les dons (+ 279 k€) et les adhésions (+ 108 k€) tandis que la Boutique parvient à maintenir un haut niveau d'activité. En dépit d'une érosion des financements publics nationaux et d'une chute de ceux issus des collectivités locales, les fonds publics ont cru en 2016 (+ 537 k€) grâce aux projets européens confiés à la LPO (Life, FEDER et.).

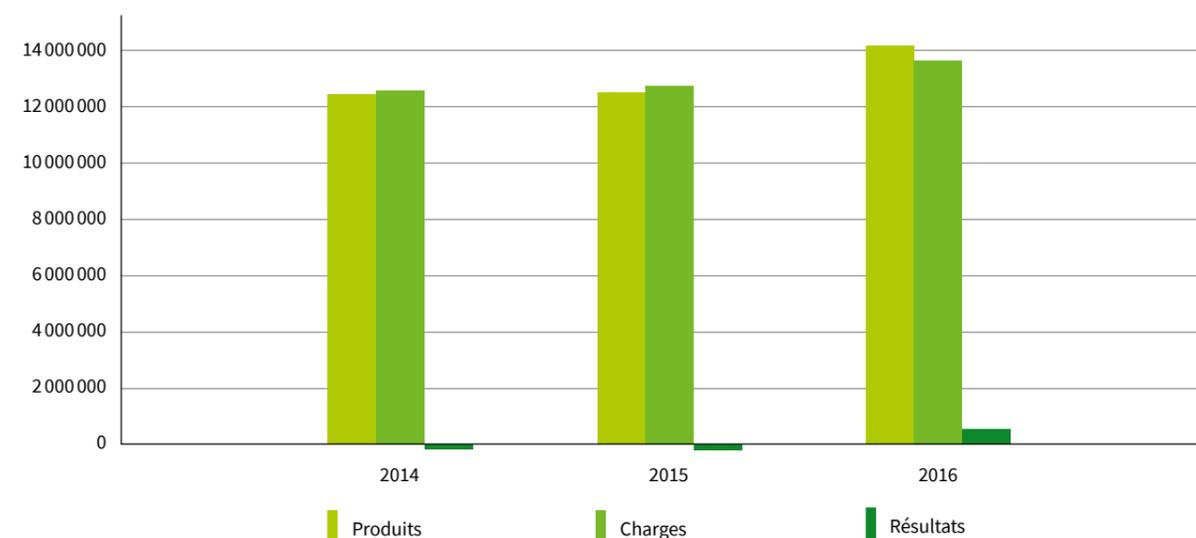
Seuls bémols en 2016, la stagnation des produits issus des partenariats/mécénat et une baisse importante de ceux provenant des expertises. En résumé, ce sont les particuliers (donateurs, adhérents, etc.) et l'Union européenne qui ont contribué à soutenir l'activité de la LPO en 2016, tandis que les entreprises et les pouvoirs publics ont continué à se désengager.

Du côté des charges, hormis la croissance de certaines dépenses diverses (matériels, publications, etc. pour + 334 k€) liées au développement de l'activité en 2016, notons la hausse des charges de personnel (+ 238 k€) et celles des amortissements et provisions (+ 201 k€). La masse salariale s'accroît en valeur absolue (du fait notamment d'augmentation de salaires mais aussi de départs en retraite en fin d'année), mais elle baisse en pourcentage des charges d'exploitation pour repasser en deçà de la barre des 50 % à 49,4 %. Quant à l'augmentation des amortissements, elle est essentiellement imputable à la comptabilisation de l'investissement en collecte de rue qui est amorti sur 5 ans.

Des comptes certifiés pour une gestion transparente

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2016 ont fait l'objet d'une certification par le Commissaire aux Comptes de la LPO, le Cabinet SLG Expertise. Au regard des règles et principes comptables français, la certification atteste que les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la LPO France à la fin de l'exercice. Elle atteste également de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association.

Les chiffres présentés sont ceux de la LPO France ; les associations locales LPO, entités juridiquement indépendantes, établissent leurs propres comptes.



Évolution du budget de la LPO entre 2014 et 2016

	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2016
Produits d'exploitation	11 824	11 701	13 362
Charges d'exploitation	12 210	12 230	13 067
Résultat d'exploitation courant	- 387	- 529	+ 295
Résultat financier	2	- 8	- 3
Résultat exceptionnel	196	217	198
Impôt sur les sociétés (-)	0	- 35	- 7
Report fonds dédiés	+ 77	+ 148	+ 42
Résultat de l'exercice : excédent (+) ou déficit (-)	- 112	- 206	+ 524

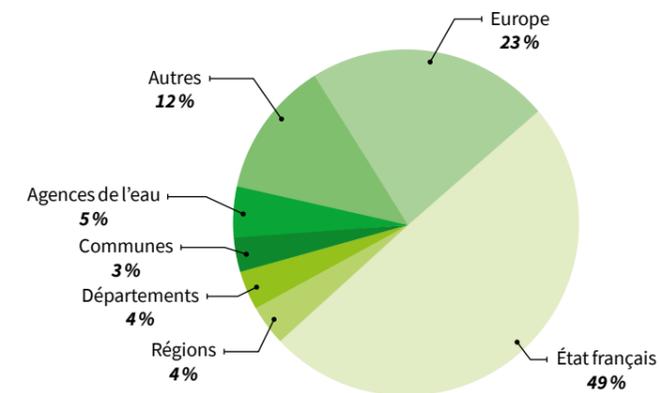
Compte de résultat en milliers d'euros

Près de 87 % des ressources directement affectées aux actions !

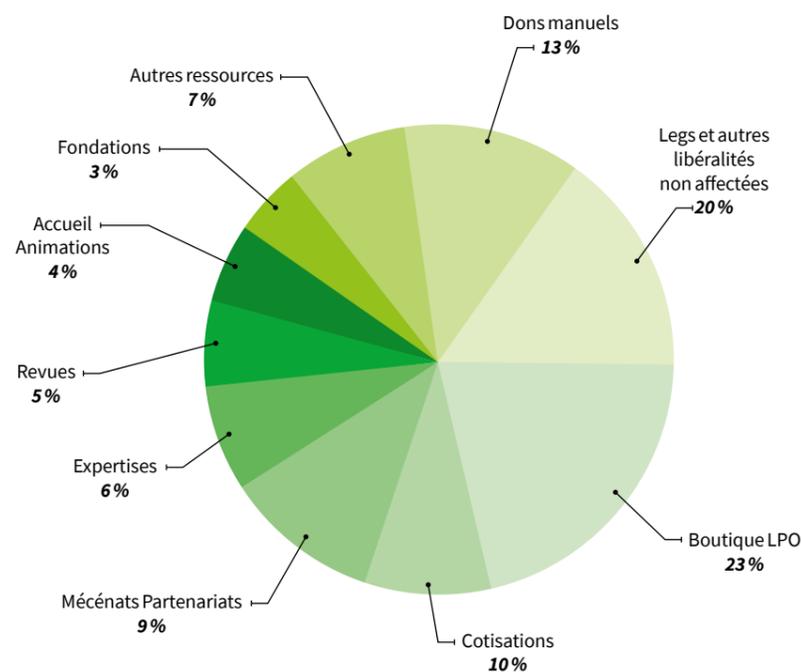
La LPO a consacré 11 370 k€ à ses actions de terrain en 2016, soit une hausse de 4,5 % par rapport à 2015, ce qui représente 86,7 % des ressources confiées à l'association. Les frais de fonctionnement passent de 7,4 % à 7,8 %, soit 1 020 k€ affectés à diverses charges administratives (loyers, gestion financière et ressources humaines, etc.). Enfin, les frais de collecte augmentent de 4 % à 5,5 % traduisant la volonté de la LPO de consolider son indépendance en recherchant le soutien de citoyens partageant son engagement en faveur de la biodiversité. La part des ressources privées dans le budget 2016 s'élève à 63 %, constituée pour un tiers de dons et legs et pour deux tiers d'autres ressources privées (Boutique, cotisations, mécénats, expertises, revues, etc.). Au total, ces produits

s'élèvent à 8 548 k€ (contre 7 170 k€ en 2015). Les ressources publiques représentent donc 37 % des produits perçus par la LPO, soit 5 047 k€ (essentiellement en provenance du ministère de l'Environnement - en baisse - et de l'Europe - en hausse).

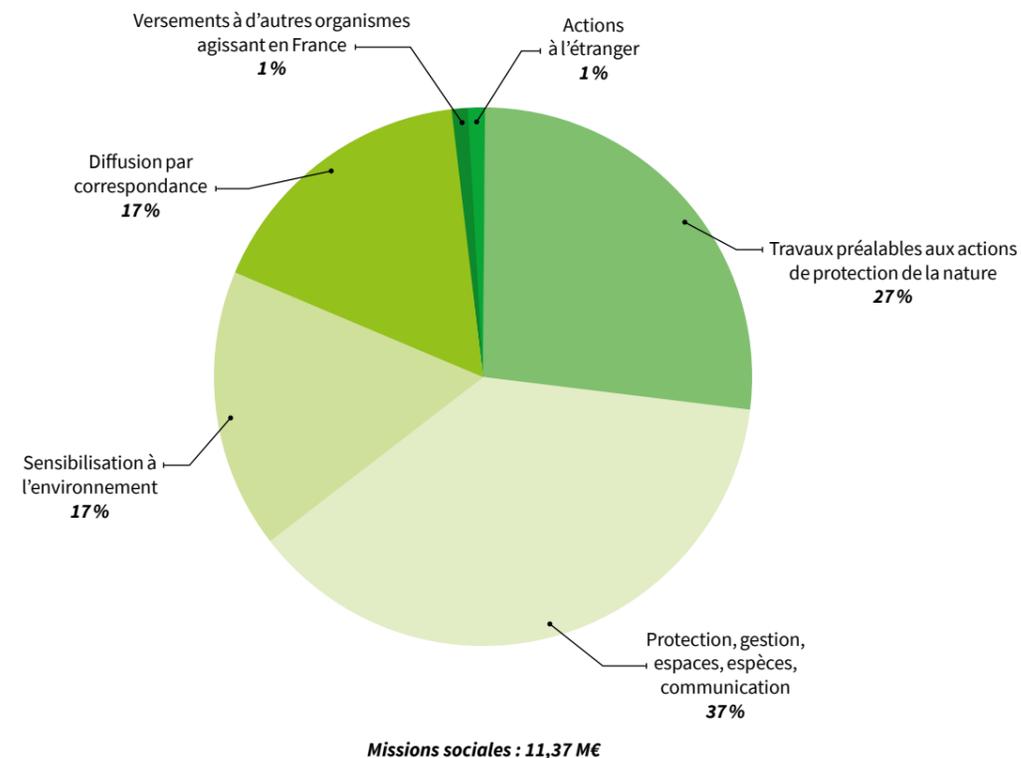
À l'instar du constat déjà fait en 2015, la diversité de l'origine des ressources, répartie sur de multiples financeurs publics et privés, constitue un élément fort de sécurisation financière et d'indépendance revendiquée par l'association ; elle illustre également la confiance que beaucoup, collectivités locales, entreprises ou simples citoyens, ont en la LPO pour mener à bien des actions pertinentes en faveur de la biodiversité.



Diversité des ressources publiques : 5,05 M€



La LPO consolidée par la diversité des ressources privées : 8,55 M€



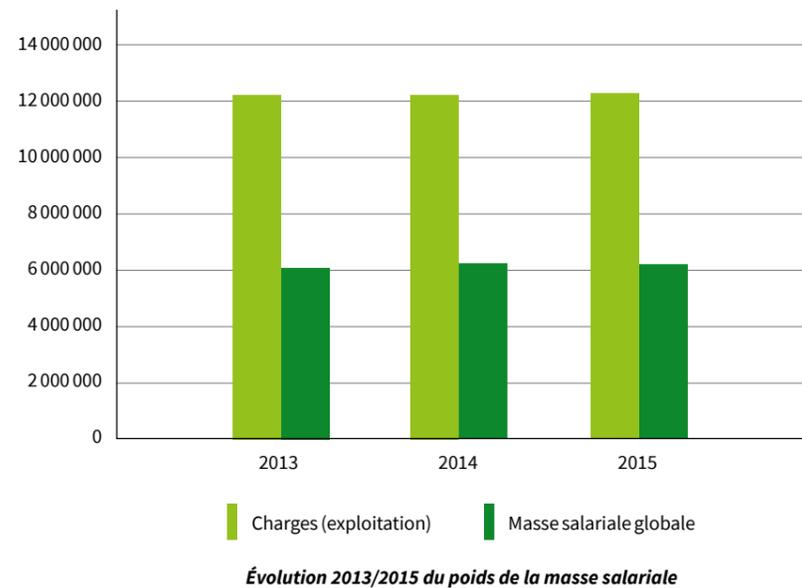
Missions sociales : 11,37 M€

86,7%

C'est le pourcentage des ressources affectées directement aux actions de la LPO !

« Bilan social »

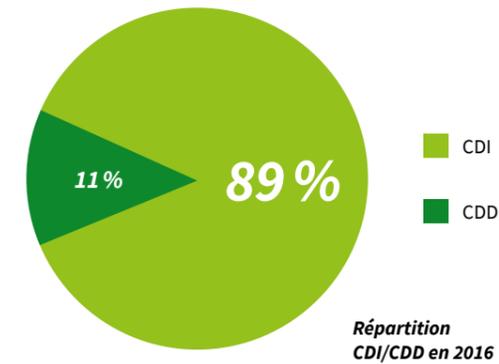
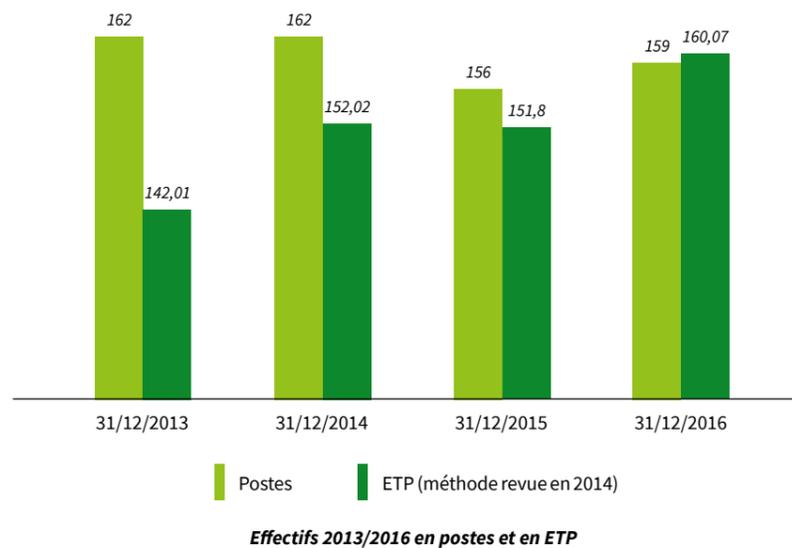
La mise en place d'une démarche RSE



• **Budget**
Une masse salariale maîtrisée
 La masse salariale brute chargée s'élève à 6 455 k€ en 2016 contre 6 218 k€ en 2015. En dépit de cette hausse, la part de la masse salariale diminue dans le budget puisqu'elle passe sous la barre des 50 % des charges d'exploitation (49,4 % contre 50,8 % un an plus tôt). Il n'y a donc pas de dérive des frais de personnel car ceux-ci augmentent moins vite que le budget.

• **Salariés**
Un effectif en légère hausse

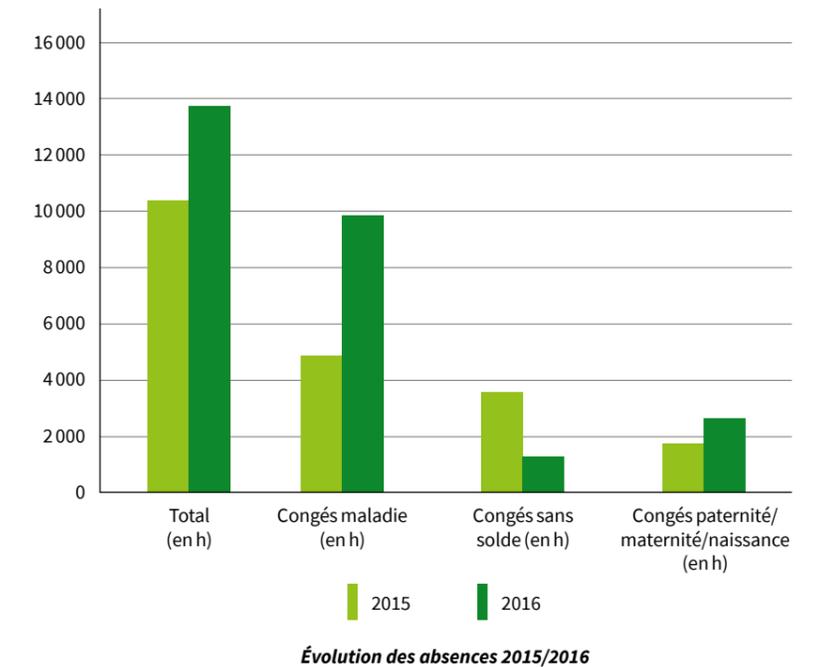
La LPO comprenait 159 salariés au 31/12/16, soit 3 de plus qu'un an plus tôt. Cette hausse sensible s'explique essentiellement par un regain d'activité illustré par la mise en œuvre de nouveaux projets nécessitant des ressources humaines complémentaires.



• **Contrats**
Une sécurisation de l'emploi
 L'effectif de la LPO était constitué de 141 Contrats à Durée Indéterminée (CDI) et de 18 Contrats à Durée Déterminée (CDD). Les CDI représentaient 89 % des contrats au 31/12/16, contre 91 % fin 2015, soit en conformité avec les objectifs de la RSE (Responsabilité sociale et environnementale) entreprise par la LPO en 2016. En effet, la pérennisation de l'emploi est l'un des engagements du volet social de la RSE, dont l'un des critères d'évaluation est un ratio CDI/CDD supérieur à 80 %.

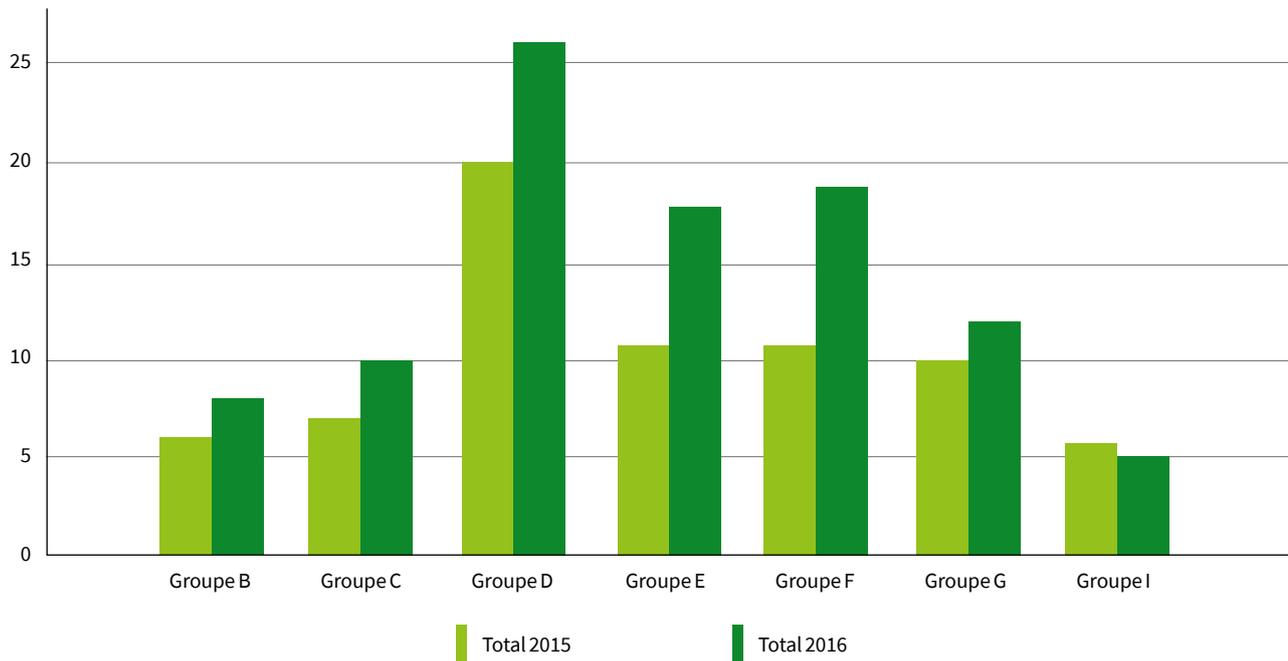
• **Temps de travail**
Une forte recrudescence des absences

L'ensemble des salariés de la LPO a travaillé 271 533 heures en 2016, contre 273 315 heures en 2015. Cette érosion s'explique essentiellement par une hausse importante des jours d'absences en 2016, à commencer par les arrêts maladie qui ont doublé en heures. Le nombre global d'heures d'absence s'élève à 13 730 heures en 2016 contre 10 388 en 2015. Ces heures sont réparties de la façon suivante : 72 % en congés maladie, 9 % en congés sans solde/parental, 11 % en congés naissance/maternité/paternité et 8 % en congés enfant malade/exceptionnels (1 095 heures). À la différence de 2015 et 2014 où la LPO n'avait enregistré aucun arrêt maladie supérieur à 90 jours consécutifs, l'association a dû composer avec de nombreux arrêts supérieurs à 90 jours en 2016 (jusqu'à 4 en simultanée durant certaines périodes).



• **Salaires**
Un écart entre rémunérations inférieur à 5

L'écart entre la rémunération la plus élevée et la plus basse est de 4,83, soit en hausse par rapport à 2015 (4,57) et 2014 (4,54). Dans la note Politique salariale publiée début 2016, la LPO s'engage à ne pas dépasser un écart de 1 à 5 entre la plus faible et la plus forte rémunération au sein de l'association.



Répartition des formations par groupe 2015/2016

• Formations

Près des 2/3 des salariés formés

Au total, les salariés de la LPO ont bénéficié de 3 057 heures de formation en 2016 (3 484 heures tenant compte des formations services civiques), contre 2 816 h en 2015 et 2 221 h en 2014.

Ce sont au total 98 salariés qui ont bénéficié d'au moins une formation en 2016, soit 62 % de l'effectif au 31 décembre. Pour rappel, ils étaient 71 salariés (45 % de l'effectif) en 2015 et 69 salariés en 2014.

Parmi les faits marquants en 2016, notons l'élaboration du Plan triennal de formation 2017/2019 fondé sur les axes stratégiques LPO 2017-2021, les fiches métiers et fiches de poste, et les entretiens annuels d'évaluation. Ce document permet de définir la méthode de recensement annuel des besoins et propositions de formation des salariés, de présenter les priorités de l'association en matière de formation sur ces 3 années, et de lister les critères de validation des demandes. Ce Plan propose aussi des indicateurs d'évaluation.

La LPO se dote d'une démarche RSE

La Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) est la somme des engagements pris par un acteur économique pour avoir un impact le plus positif possible sur l'environnement, sur ses salariés et sur les acteurs socio-économiques qui partagent le territoire sur lequel il exerce ses activités.

Bien que très attentive à ses responsabilités environnementales et sociales tout au long de son histoire, la LPO France a commencé à structurer une démarche RSE en 2008 au moment où elle a acquis le bâtiment historique des Fonderies Royales qui abrite son siège à Rochefort. Elle s'est alors lancée dans une rénovation inspirée du référentiel HQE du bâtiment. Puis, quand ses salariés s'y sont installés, elle a mis en place un Système de Management Environnemental (SME) inspiré de la norme ISO 14001.

Structurée en 2016, la politique RSE de la LPO s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue fondée sur une évaluation annuelle des résultats obtenus pour différents indicateurs qui seront détaillés sur le site de la LPO. Les premières données seront publiées en 2017.

www.lpo.fr